

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article575>



Question écrite

Création d'un poste de référent de l'instruction en famille

- Ma vie de sénatrice - Débats et questions au gouvernement (QAG) - Questions au gouvernement (QAG) - Questions écrites sans réponse -



Date de mise en ligne : dimanche 4 mai 2014

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

Mme Hélène Lipietz appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant la création d'un poste de référent de l'instruction en famille.

En effet, les familles pratiquant l'instruction à domicile sont fréquemment confrontées à des problèmes concernant leurs droits et devoirs. À l'heure actuelle, elles s'en remettent aux associations qui les fédèrent. Mais ces dernières n'ont pas toujours la réponse à leurs questions.

Ainsi, il est souhaitable de créer un poste de référent de l'instruction en famille par académie. Sa formation serait axée principalement sur l'instruction à domicile et il répondrait aux questions légales des droits, devoirs et obligations des familles, garantirait l'aspect pédagogique en établissant une relation de suivi et d'accompagnement des familles. Il deviendrait la passerelle entre les différentes parties prenantes impliquées : familles, associations, inspecteur académique, rectorat,...

Elle lui demande de se saisir de ce dossier afin de déterminer les contours des missions de cet intermédiaire très spécifique.